

Mot du Ministre de la santé et des services sociaux, M. Yves Bolduc.

Mesdames, Messieurs,

Au nom du gouvernement du Québec, je suis très fier de souhaiter la bienvenue dans la région de la Capitale-Nationale aux personnes inscrites à ce 14^e colloque de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale, intitulé Rétablissement et citoyenneté dans l'espace francophone.

Cette activité très importante coïncide cette année avec deux événements de premier plan : le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, et le Sommet de la francophonie, qui se tiendra dans notre capitale la semaine prochaine.

Je tiens à remercier les participants, plus de 1000, pour leur engagement à faire avancer les pratiques en santé mentale. Ce colloque va se déployer autour du thème du rétablissement des personnes présentant des problèmes de santé mentale, ainsi que de leur pleine intégration à la vie collective.

Cette rencontre a comme objectif de bien outiller les décideurs, les cliniciens, les utilisateurs et leurs proches, ainsi que les différents partenaires intersectoriels, afin que le système de soins et de services soit davantage axé sur la perspective du rétablissement.

J'ai pris connaissance du programme détaillé du colloque, qui est à la fois riche, varié et ambitieux.

Je suis convaincu que les travaux qui s'engagent seront, comme il se doit, porteurs d'espoirs et source d'améliorations concrètes dans vos interventions quotidiennes, sur le terrain.

Je constate avec grande satisfaction que les organisateurs du colloque ont décidé d'accorder une place de choix aux premiers concernés : les utilisateurs de services de santé mentale.

Cette approche me semble converger de façon admirable avec la philosophie de notre Plan d'action en santé mentale 2005-2010 - La force des liens. Ce plan d'action mise notamment sur un changement de pratique, sur un renforcement des services de première ligne et sur l'amélioration de l'accès aux services de santé mentale.

Conformément à l'esprit de votre colloque, ces orientations ministérielles sont justement propres à favoriser le rétablissement, ainsi qu'une bonne participation citoyenne des personnes connaissant ou ayant connu des problèmes de santé mentale.

Bien entendu, les services de première ligne s'inscrivent dans un continuum d'interventions bien articulées et bien équilibrées, comprenant aussi la sensibilisation, la prévention, les soins spécialisés et la réadaptation.

Je vous rappelle que depuis cinq ans, nous avons augmenté de 81 millions de dollars les budgets annuels consacrés au champ de la santé mentale.

Pour notre gouvernement, c'est une façon tangible :

- de démystifier les problèmes de santé mentale,
- de favoriser la mise en œuvre du plan d'action,
- de soutenir les intervenants du réseau public et du milieu communautaire,
- et ultimement d'aider de la façon la plus judicieuse possible les personnes à qui les services sont destinés, dans le respect et la dignité de chacun.

En terminant, je vous félicite pour la qualité de votre travail et pour la force de votre engagement, et je vous souhaite un séjour des plus agréables dans la région de la Capitale-Nationale.

Bon colloque à toutes et à tous. Je vous souhaite un voyage prometteur et un atterrissage tout en douceur !